



Fédération Santé et Action Sociale

Union Fédérale de l'Action Sociale



Communiqué de presse

021/2024

Montreuil, le 25 mars 2024.

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » !

L'UFAS dénonce depuis trop longtemps le manque cruel de moyens dans les établissements sociaux et médico-sociaux et l'impossibilité d'assurer correctement leurs missions essentielles auprès des populations les plus vulnérables, les dysfonctionnements des uns n'augurant pas d'un secteur qui serait complètement maltraitant.

La diffusion d'une enquête de « Zone interdite » pointe des défaillances graves, même processus basé sur le sensationnel que pour la protection de l'enfance, qui ne sont que les conséquences d'une absence de politique de l'État pour le secteur du handicap. Il est regrettable de constater que la seule réponse suite à ce reportage télévisé soit l'annonce du contrôle de tous les établissements.

Nos multiples alertes et nos légitimes revendications ont été ignorées, ou au mieux minimisées par les autorités compétentes.

Comment l'État peut-il parler d'inclusion quand il ne prévoit qu'un nombre restreint d'AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) qu'il maintient en situation de précarité par des temps partiels très peu rémunérés ?

L'absence de places en structures aggrave des situations familiales déjà très complexes et laisse sur le bord de la route des milliers de familles. C'est inadmissible dans un pays aussi riche que la France, berceau des droits de l'Homme !

Nous devons permettre à chaque citoyen.ne avec ou sans handicap de trouver une place juste dans la société. Si nous voulons une société égalitaire et fraternelle, l'inclusion par mesurette n'est pas la solution.

La CGT exige du gouvernement des mesures immédiates pour remédier à cette situation intolérable. La solution n'est pas la fermeture des institutions, mais des moyens conséquents dans les écoles, les lieux de travail, les lieux publics, les établissements spécialisés. Chaque personne est unique, et les accompagnements individualisés doivent être en adéquation avec ses désirs, ses besoins et capacités. Ce n'est pas en supprimant 10 millions d'euros au budget de la Santé et de l'Action Sociale en 2024 et 20 millions en 2025 que le gouvernement réglera les problèmes que nous dénonçons depuis bien trop longtemps !

Au pays de la sécurité sociale, il n'est plus admissible que les plus vulnérables soient ainsi sacrifiés pour assouvir les desideratas d'une caste plus déconnectée de la réalité que jamais.

Il est temps d'investir réellement dans les services sociaux et médico-sociaux, de garantir des conditions dignes d'exercice aux salarié.e.s et d'accueil aux personnes accompagnées.